



Communiqué de presse

114/22

Montreuil, le 8 décembre 2022.

L'Ufmict-CGT en progression chez les directeur·rice·s de la FPH

Les quatre scrutins (3 CAP nationales et CCN) se sont tenus 1^{er} au 8 décembre 2022 par vote électronique. Le taux de participation est en baisse de 7 points par rapport à 2018 (CCN). Les difficultés techniques expliquent en partie l'abstention qui traduit aussi un malaise grandissant parmi les directeurs.rices de la Fonction Publique Hospitalière.

	CAPN D.H.*		CAPN D3S*		CAPN D.S.*		C.C.N.*	
	2018	2022	2018	2022	2018	2022	2018	2022
Taux de participation	73 %	70,78 %	79,4 %	70,01 %	76,7 %	69,29 %	77,2 %	69,9 %
UFMICT-CGT	1,8 %	2,52 % +0,69 %	2,8 %	4,30 % +1,48 %			2,3 %	3,69 % +1,37 %
CH-FO	12,7 %	14,16 %	13 %	20,82 %	13,6 %	19,58 %	13 %	16,13 %
UNSA / SMPS	37,8 %	36,56 %	12,8 %	13,91 %	25,4 %	31,93 %	28 %	29,79 %
Syncass-CFDT	47,6 %	46,76 % -0,87 %	71,3 %	60,96 % -10,39 %	61 %	48,48 % -12,49 %	56,6 %	50,38 % -6,25 %

L'Ufmict-CGT a vu son score progresser pour s'établir à 3,69 % (+1,37 point) en CCN. En CAPN DH, l'Ufmict-CGT passe à 2,52 % (+0,69) et 4,30 % (+1,48 point) en CAPN D3S. L'Ufmict-CGT remercie tous les collègues qui ont participé aux scrutins et ont porté leur voix sur nos listes. Cette progression marque à l'évidence une aspiration à une gestion profondément renouvelée des corps de direction, un attachement au service public face aux impératifs gestionnaires. Cette progression traduit aussi une attente forte en termes de reconnaissance des qualifications et responsabilités exercées dans un contexte où les conditions de travail se durcissent. L'équipe de campagne de l'Ufmict-CGT reste plus que jamais à l'écoute des directeur·rice·s et continuera son action pour soutenir l'ensemble des collègues.

* CAPN : Commission Administrative Paritaire Nationale

* D.H : Directeur Hospitalier

* D3S : Directeur Sanitaire, social et médico-social

* D.S. : Directeur Soins

* C.C.N. : Comité consultatif National